

MAISONS CENTRALES DE FORCE ET DE CORRECTION

TABLEAU N° XXIII. — Répartition de la population au 31 décembre 1922, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

ÉTABLISSEMENTS	TRAVAILLANT		Au chômage	CON-DAMNÉS à la détention n'ayant pas accepté le travail	AU REPOS			A l'infirmerie.	EN CELLULE		A la salle de discipline.	TOTAL
	en commun.	à l'isolement.			Infirmes, vieillards, arri-vants et libérés.	Par prescription médicale	Par suite de mauvais temps, de réparation à l'ou-tillage, etc.		A l'iso-lement sans travail.	Par punition disciplinaire sans travail.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Établissements affectés aux hommes.												
BEAULIEU.....	351	1	13	»	»	2	»	14	»	12	1	394
CLAIRVAUX.....	946	»	»	»	9	»	»	19	»	20	12	1.043
FONTEVRAULT.....	549	»	13	»	16	»	»	27	»	34	»	639
LOOS.....	584	»	»	»	4	»	3	20	2	13	14	637
MELUN.....	628	»	12	»	7	8	»	11	1	16	14	697
NÎMES.....	651	»	»	»	»	12	»	61	»	20	»	754
POISSY.....	963	5	»	»	5	38	»	27	2	13	20	1.703
RIOM.....	366	»	1	»	8	»	»	12	»	25	6	418
THOUARS.....	369	»	4	»	14	18	»	28	1	1	»	435
TOTAUX.....	5.407	6	43	»	63	78	»	219	6	154	67	6.090
TOTAUX GÉNÉRAUX	5.413					141			160		67	6.090
Établissements affectés aux femmes.												
MONTPELLIER.....	265	»	»	»	»	»	»	25	»	5	»	295
RENNES.....	553	»	»	»	27	17	»	26	»	16	»	640
TOTAUX.....	819	»	»	»	27	17	»	51	»	21	»	935
TOTAUX GÉNÉRAUX	819					44		51	21		»	935

III

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE ET PATRONAGES

N°
des tableaux

- I. — Mouvement d'entrée et de sortie, par établissement, pendant l'année 1922. — Effectif au 31 décembre 1922. (Pages 92 à 103.)
 - II. — Répartition de la population au 31 décembre 1922, d'après la durée de la peine ou de la correction. (Pages 104 et 105.)
 - III. — Mouvement de l'école et résultats de l'enseignement pendant l'année 1922. — Cours spéciaux. — Bibliothèques. (Pages 106 à 109.)
 - IV. — État moral et disciplinaire pendant l'année 1922. (Pages 110 à 113.)
 - V. — État sanitaire pendant l'année 1922. (Pages 114 et 115.)
 - VI. — Renseignements sur le travail pendant l'année 1922. (Pages 116 à 132.)
 - VII. — Récapitulation des renseignements sur le travail pendant l'année 1922. (Pages 134 à 139.)
 - VIII. — Accidents du travail pendant l'année 1922. — Établissements publics et privés [garçons et filles]. (Pages 140 et 141.)
 - IX. — Renseignements divers sur les libérés. (Pages 142 à 149.)
 - X. — État de l'instruction des libérés. (Pages 150 et 151.)
- Tableau unique. — Mouvement d'entrées et de sorties, pendant l'année 1922, des patronages recevant des pupilles (garçons et filles) moyennant un prix de journée payé par l'Administration pénitentiaire. — Effectif au 31 décembre 1922. (Pages 154 à 157.)

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

ÉTABLISSEMENTS	CATEGORIES	POPULATION au 31 décembre 1921.	ENTRÉES								SORTIES										TOTAL de la population par catégorie au 31 décembre 1922.	TOTAL de la population par établissement au 31 décembre 1922.	JOURNÉES DE PRÉSENCE	POPULATION MOYENNE	NOMBRE DE PLACES		
			en vertu de l'art. 2 de la loi du 28 juin 1904.	venant des prisons du département où ils ont été jugés.		par transfèrement d'un autre établissement d'éducation correctionnelle.		RÉINTÉGRÉS			LIBÉRÉS			par éviction	par décès, mort accidentelle, suicide.	TRANSFÉRÉS				TOTAL							
				Mineurs de moins de 16 ans.	Mineurs de 16 à 18 ans.	public.	privé.	après la mise en liberté provisoire.	après séjour dans un établissement hospitalier.	après éviction ou extraction.	TOTAL	par expiration du temps de la correction.	à titre provisoire par décision ministérielle.			par grâce, incorporation d'office ou engagement militaire avant l'expiration de la peine.	dans une maison centrale.	dans une prison départementale.	dans un autre établissement d'éducation correctionnelle.							dans un établissement hospitalier.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (suite).	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	322	»	3	71	3	»	165	2	66	310	19	253	76	62	1	»	5	33	»	6	455	177	182	83.620	229	380
	Douaires (Les) Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	7	4	»	»	»	»	»	»	»	»	4	2	2	»	1	»	»	1	»	»	6	5				
	Condamnés { pour 2 ans et moins. pour plus de 2 ans.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»				
Eysses.....	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	317	»	2	21	190	21	13	3	19	269	27	65	95	5	»	»	7	77	»	5	281	305	358	121.081	332	450
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	9	1	»	»	»	»	»	»	»	1	1	2	3	»	»	»	»	»	»	»	6	4				
	Condamnés { pour 2 ans et moins. pour plus de 2 ans.	6	»	4	»	»	»	»	»	»	4	2	2	1	»	»	»	»	»	»	»	3	7				
Saint-Hilaire.	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	195	»	50	»	»	»	32	»	7	89	24	37	26	3	2	»	»	2	1	»	95	189	206	78.824	215	276
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	20	1	»	»	»	»	1	1	»	3	1	2	1	»	»	»	»	1	»	1	6	17				
	Condamnés { pour 2 ans et moins. pour plus de 2 ans.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»				

Nota. — Voir à la page 53 du rapport ce qui concerne la colonie correctionnelle de Gaillon (Eure) et la colonie industrielle de Saint-Bernard (Nord).

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

ÉTABLISSEMENTS	CATÉGORIES	POPULATION au 31 décembre 1921.	ENTRÉES									SORTIES										TOTAL de la population par catégorie au 31 décembre 1922.	TOTAL de la population par établissement au 31 décembre 1922.	JOURNÉES DE PRÉSENCE	POPULATION MOYENNE	NOMBRE DE PLACES						
			en vertu de l'art. 2 de la loi du 28 juin 1904.	venant des prisons du département ou ils ont été jugés.		par transfèrement d'un autre établissement d'éducation correctionnelle.		RÉINTÉGRÉS			TOTAL	LIBÉRÉS			par décès.	TRANSFÉRÉS				TOTAL.												
				Mineurs de moins de 16 ans.	Mineurs de 16 à 18 ans.	public.	privé.	après la mise en liberté provisoire.	après séjour dans un établissement hospitalier.	après évasion ou extraction.		par expiration du temps de la correction.	à titre provisoire par décision ministérielle.	par grâce, incorporation d'office ou engagement militaire avant l'expiration de la peine.		par évasion	par mort accidentelle, suicide.	dans une maison centrale.	dans une prison départementale.		dans un autre établissement d'éducation correctionnelle.						dans un établissement hospitalier.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28					
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (suite).																																
Saint-Maurice.	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	254	»	45	35	4	»	2	11	154	251	32	140	45	41	4	»	4	18	»	12	296	209	213	85.688	235	295					
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4					»	»	»	»	
	Condamnés { pour 2 ans et moins. pour plus de 2 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»									»
Val-d'Yèvre (Le).....	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	212	»	5	81	39	1	22	»	44	192	15	85	62	44	3	»	4	16	5	2	236	168	170	82.620	226	331					
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2					»	»	»	»	»
	Condamnés { pour 2 ans et moins. pour plus de 2 ans..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»									
	TOTAUX	2.094	8	198	404	264	22	396	23	381	1.696	179	963	428	219	15	»	26	207	6	36	2.079	1.711	1.711	695.068	1.904	2.641					
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS																																
Bar-sur-Aube.	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	18	»	12	8	»	»	»	2	4	26	2	7	2	7	»	»	»	3	»	2	23	21	21	6.921	19	45					
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					»	»	»	»	»
	Condamnés { pour 2 ans et moins. pour plus de 2 ans..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					»				

ÉTABLISSEMENTS

ÉTABLISSEMENTS	CATEGORIES	POPULATION au 31 décembre 1921.	ENTRÉES								TOTAL	
			en vertu de l'art. 2 de la loi du 28 juin 1904.	venant des prisons du département où ils ont été jugés.		par transfèrement d'un autre établissement d'éducation correctionnelle.		REINTÉGRÉS				
				Mineurs de moins de 16 ans.	Mineurs de 16 à 18 ans.	public.	privé.	après la mise en liberté provisoire.	après séjour dans un établissement hospitalier.	après évasion ou extraction.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (suite).	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	151	»	23	60	»	»	3	5	22	113	
	Mettray.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Condamnés {	pour 2 ans et moins.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		pour plus de 2 ans.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Sainte-Foy...	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	10	»	»	»	»	»	»	»	2	2	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Condamnés {	pour 2 ans et moins.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		pour plus de 2 ans.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Saint-Joseph...	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	55	»	9	»	»	»	»	»	»	9	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Condamnés {	pour 2 ans et moins.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		pour plus de 2 ans.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux.....	{ Établissements privés....	234	»	54	68	»	»	3	7	28	150	
	{ Établissements publics....	2.094	8	198	404	264	22	396	23	381	1.696	
TOTAUX pour les garçons.....		2.328	8	242	472	264	22	399	30	409	1.846	

AFFECTÉS AUX GARÇONS

SORTIES											TOTAL de la population par catégorie au 31 décembre 1922.	TOTAL de la population par établissement au 31 décembre 1922.	JOURNÉES DE PRÉSENCE	POPULATION MOYENNE	NOMBRE DE PLACES				
LIBÉRÉS			par évasion	par décès, mort accidentelle, suicide.	TRANSFÉRÉS				TOTAL										
par expiration du temps de la correction.	à titre provisoire par décision ministérielle.	par grâce, incorporation d'office ou engagement militaire avant l'expiration de la peine.			dans une maison centrale.	dans une prison départementale.	dans un autre établissement d'éducation correctionnelle			dans un établissement hospitalier.									
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28				
9	30	26	31	1	»	1	15	»	4	117	147	147	57.424	157	300				
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					»	»	»	»
1	1	1	2	»	»	»	1	»	»	6	6	6	3.094	8	80				
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					»	»	»	»
1	»	»	4	»	1	»	»	1	»	7	57	57	20.488	56	150				
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					»	»	»	»
13	38	29	44	1	1	1	19	1	6	153	231	231	87.927	240	575				
179	963	428	219	15	»	26	207	6	36	2.079	1.711					1.711	695.068	1.904	2.641
192	1.001	457	263	16	1	27	226	7	42	2.232	1.942	1.942	782.995	2.144	3.216				

ÉTABLISSEMENTS

AFFECTÉS AUX FILLES

ÉTABLISSEMENTS	CATÉGORIES	POPULATION au 31 décembre 1921.	ENTRÉES								SORTIES										TOTAL de la population par catégorie au 31 décembre 1922.	TOTAL de la population par établissement au 31 décembre 1922.	JOURNÉES DE PRÉSENCE	POPULATION MOYENNE	NOMBRE DE PLACES							
			en vertu de l'art. 2 de la loi du 28 juin 1904.	venant des prisons du département ou elles ont été jugées.		par transfèrement d'un autre établissement d'éducation correctionnelle.		RÉINTÉGRÉES			LIBÉRÉES			par décès, mort accidentelle, suicide.	TRANSFÉRÉS				TOTAL													
				Mi-neures de moins de 16 ans.	Mi-neures de 16 à 18 ans.	public.	privé.	après la mise en liberté provisoire.	après séjour dans un établissement hospitalier.	après évasion ou extraction de placement.	TOTAL	par expiration du temps de la correction.	à titre provisoire par décision ministérielle.		par grâce ou placement.	par évasion	dans une maison centrale.	dans une prison départementale.		dans un autre établissement d'éducation correctionnelle.						dans un établissement hospitalier.						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28					
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	Cadillac.....	Placées sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	158	»	36	12	»	»	2	»	2	52	23	15	»	»	»	»	10	»	4	52	158	57.684	158	200						
		Confîées à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	2	»	»	4	1				159					
		Condamnées {	pour 2 ans et moins.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»				»	»	»	»	»	
			pour plus de 2 ans.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»				»	»	»	»	»	
Clermont.....	Clermont.....	Placées sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	230	»	»	38	25	»	28	1	»	87	49	55	2	»	»	»	1	»	»	4	111	206	83.074	228	293					
		Confîées à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	9	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	3	»	»	»	»	»	»	»	»	3	8				219				
		Condamnées {	pour 2 ans et moins.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»				»	»	»	»	»
			pour plus de 2 ans.	4	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»				5	»	»	»	
Doullens.....	Doullens.....	Placées sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	115	»	26	62	»	»	41	1	»	130	24	80	»	1	»	»	13	»	2	120	125	40.647	110	130						
		Confîées à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2				»	125				
		Condamnées {	pour 2 ans et moins.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»				»	»	»	»	»	»
			pour plus de 2 ans.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»				»	»	»	»	»	»
TOTAUX.....		522	3	62	113	25	»	66	2	2	273	101	152	2	1	»	»	1	25	»	10	292	503	503	181.405	496	623					

ÉTABLISSEMENTS

TABLEAU N° II. — Répartition de la population au 31 décembre

ÉTABLISSEMENTS	PLACÉS SOUS LA TUTELLE DE L'ADMINISTRATION (ART. 66 DU CODE PÉNAL)								CONFIÉS à l'administration en vertu de l'art. 2 de la loi du 28 juin 1900.
	Pour moins de 1 an.	Pour 1 à 2 ans.	Pour 2 à 4 ans.	Pour 4 à 6 ans.	Pour 6 à 8 ans.	Pour 8 à 10 ans.	Pour 10 à 12 ans.	Pour 12 à 14 ans.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
GARÇONS									
Établissements publics.....	8	53	557	716	290	»	2	»	35
Établissements privés.....	»	5	87	108	31	»	»	»	»
TOTAUX pour les garçons.....	8	58	644	824	321	»	2	»	35
FILLES									
Établissements publics.....	1	26	261	169	31	1	»	»	9
Établissements privés.....	»	3	23	23	8	»	»	»	»
TOTAUX pour les filles.....	1	29	284	192	39	1	»	»	9
TOTAUX des garçons et des filles.....	9	87	928	1.016	360	1	2	»	44
									44
									2.403

D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE

1922, d'après la durée de la peine ou de la correction.

ÉTABLISSEMENTS	CONDAMNÉS A L'EMPRISONNEMENT (ART. 67 ET 69 DU CODE PÉNAL)									TOTAL PAR CATÉGORIE		
	Pour moins de 1 an.	Pour 1 an.	Pour 1 à 2 ans.	Pour 2 à 4 ans.	Pour 4 à 6 ans.	Pour 6 à 8 ans.	Pour 8 à 10 ans.	Pour 10 à 12 ans.	Pour plus de 12 ans.	ACQUITTÉS (Art. 66 du Code pénal.)	LOI du 28 juin 1904.	CONDAMNÉS (Art. 67 et 69 du Code pénal.)
1	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Établissements publics.....	»	»	8	4	9	4	8	2	15	1.626	35	50
Établissements privés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	231	»	»
TOTAUX pour les garçons.....	»	»	8	4	9	4	8	2	15	1.857	35	50
FILLES												
Établissements publics.....	»	»	»	1	»	1	3	»	»	489	9	5
Établissements privés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	57	»	»
TOTAUX pour les filles.....	»	»	»	1	»	1	3	»	»	546	9	5
TOTAUX des garçons et des filles.....	»	»	8	5	9	5	11	2	15	2.403	44	55
									2.403			
									55			
									2.502			

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE

TABLEAU N° III. — Mouvement de l'école et résultats de l'enseignement pendant l'année 1922. — Cours spéciaux. — Bibliothèques.

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

ÉTABLISSEMENTS	MOUVEMENT DE L'ÉCOLE. —															RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT															NOMBRE D'ENFANTS ayant suivi des cours spéciaux.	NOMBRE D'ÉTUDIANTS AYANT OBTENU LE CERTIFICAT d'études primaires pendant l'année 1922	BIBLIOTHÈQUES									
	PRÉSENTS A L'ÉCOLE au 31 décembre 1921.					ADMIS A L'ÉCOLE pendant l'année 1922.					SORTIS DE L'ÉCOLE pendant l'année 1922.					RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE 1922					de dessin.	de musique.	PUPILLES AYANT OBTENU LE CERTIFICAT d'études primaires pendant l'année 1922	Nombre de volumes existant dans la bibliothèque.	Nombre des mises en lecture.																	
	Illétrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	TOTAL des colonnes 2 à 9.	Illétrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Posédant l'instruction primaire complète.	TOTAL des colonnes 11 à 15.	Illétrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	TOTAL des colonnes 17 à 20.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	TOTAL des colonnes 22 à 36.	ILLETTRÉS ayant appris	SACHANT LIRE ayant appris						SACHANT LIRE, écrire et calculer.	ILLETTRÉS demeurés illétrés.	à lire.	à lire et à écrire.	à lire, à écrire et à calculer.			n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	à écrire.	à écrire et à calculer.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	ayant appris à calculer.	ayant reçu le complément de l'instruction primaire.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS																																										
Aniane	2	22	104	152	12	60	96	107	555	»	18	61	226	40	345	4	31	63	112	210	4	2	6	2	»	47	21	14	2	95	96	7	»	243	16	555	23	»	23	1.064	2.980	
Auberive	4	6	18	122	9	15	49	97	320	»	»	9	143	44	196	3	4	15	102	124	3	3	6	1	»	1	12	8	»	6	46	15	»	172	47	320	»	»	8	872	1.742	
Belle-Ile-en-Mer	2	3	13	255	5	8	14	94	394	»	2	10	106	28	146	»	8	16	224	248	»	1	6	»	»	9	2	»	»	18	9	»	21	224	104	394	40	43	13	1.579	3.412	
Douaires (Les)	20	50	124	135	23	120	97	74	643	4	59	111	272	15	461	75	15	47	45	182	19	6	8	10	8	120	30	12	15	105	96	5	26	169	14	643	»	36	»	1.903	3.304	
Eysses	8	35	55	277	25	55	82	119	656	»	4	27	231	36	298	7	22	49	280	358	7	7	11	8	8	11	25	46	5	35	59	38	25	353	18	656	»	»	»	1.595	4.785	
Saint-Hilaire	7	19	28	161	9	30	45	8	307	4	9	19	68	1	101	5	21	26	154	206	9	5	1	1	4	21	10	14	8	26	39	»	11	148	10	307	»	28	10	1.337	2.973	
Saint-Maurice	11	18	41	188	20	58	98	75	509	2	12	38	175	69	296	8	15	49	141	213	10	5	10	6	8	14	23	31	14	40	74	11	14	214	35	509	12	68	10	1.065	873	
Val-d'Yèvre (Le)	1	4	62	147	15	9	95	73	406	1	2	28	149	56	236	1	31	57	109	170	2	4	5	5	»	1	6	6	7	67	65	18	»	207	13	406	»	»	7	966	3.739	
TOTAUX.....	55	157	445	1.437	118	355	576	647	3.790	11	106	303	1.370	289	2.079	43	179	22	1.167	1.711	54	33	53	33	28	224	129	131	51	392	484	94	97	1.730	257	3.790	75	175	71	10.381	23.808	
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS																																										
Bar-sur-Aube	»	2	9	7	4	1	4	17	44	1	1	6	14	1	23	3	2	7	9	21	4	»	»	»	»	3	»	»	4	9	»	»	3	16	5	44	»	»	»	170	1.092	
Mettray	1	2	4	144	26	4	37	46	264	1	»	12	61	43	117	6	5	28	108	147	7	3	12	5	»	2	3	1	»	25	8	8	»	122	68	264	»	52	»	650	722	
Sainte-Foy	»	4	4	2	»	»	2	»	12	»	3	1	2	»	6	»	2	2	6	»	»	»	»	»	4	»	»	»	6	»	»	»	2	»	12	»	»	»	»	»	420	640
Saint-Joseph	»	2	11	42	2	7	»	»	64	»	»	1	5	1	7	»	3	15	30	57	»	»	1	1	»	2	4	3	»	»	7	4	»	33	9	64	10	12	»	245	615	
Garçons... { Etabliss. privés.	1	10	28	195	32	12	43	63	384	2	4	20	82	45	153	9	11	52	158	231	11	3	13	6	»	11	7	4	4	40	15	12	3	173	82	384	10	64	»	1.465	3.069	
Garçons... { Etabliss. publics.	55	157	445	1.437	118	355	576	647	3.790	11	106	303	1.370	289	2.079	43	179	22	1.167	1.711	54	33	53	33	28	224	129	131	51	392	484	94	97	1.730	257	3.790	75	175	71	10.381	23.808	
TOTAUX pour les garçons....	56	167	473	1.632	150	367	619	710	4.174	13	110	323	1.452	334	2.232	52	191	74	1.325	1.942	65	36	66	39	28	235	135	135	55	432	499	106	100	1.903	339	4.174	85	239	71	11.866	26.877	

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE
TABLEAU N° IV. — Etat moral et disciplinaire pendant l'année 1922.
ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS.

ÉTABLISSEMENTS 1	RÉCOMPENSES								NATURE DES INFRACTIONS							ÉVASIONS			PUNITIONS DISCIPLINAIRES				TRANS- FÉRÉS dans d'autres établisse- ments par mesure disci- plinaire 24	CONDAMNÉS par LES TRIBUNAUX	
	Grâces ou engage- ments militaires 2	Mises en liberté pro- visoire. 3	Placements chez des particu- liers. 4	Livrets de caisse d'épargne. 5	Instru- ments et livres d'hon- neur. 6	Inscrip- tion au tableau d'honneur 7	Autres récom- penses : 8	TOTAL 9	Larcins et vols 10	Immo- ralité. 11	Voies de falt. 12	Paresse 13	Insu- bordi- nation. 14	Autres infrac- tions. 15	TOTAL 16	Tentées 17	CONSOMMÉS		Cachot ou cellule. 20	Autres pu- nitions discipli- naires. 21	Repri- mandes 22	TOTAL 23		pendant la déten- tion. 25	pendant l'éva- sion de l'éta- blisse- ment. 26
																	Évadés repris pendant l'année. 18	Évadés non repris au 31 décembre. 19							
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS																									
Aniane	58	199	145	157	»	240	2.461	3.260	13	7	5	92	45	1.067	1.229	»	36	24	59	1.097	73	1.229	14	»	1
Auberive	6	10	105	38	»	475	1.740	2.374	47	17	96	147	43	563	913	3	33	5	137	727	49	913	17	»	»
Belle-Ile-en-Mer	56	58	»	178	»	213	5.757	6.262	17	2	42	57	20	635	773	13	9	»	61	665	47	773	8	»	»
Douaires (Les).....	76	26	229	588	»	339	2.142	3.400	22	5	95	323	641	1.636	2.722	18	65	79	22	2.597	103	2.722	34	»	2
Eysses	98	23	49	98	»	1.992	3.582	5.841	»	»	344	258	2.386	3.114	6.102	8	9	12	276	5.294	532	6.102	»	»	»
Saint-Hilaire	27	39	31	95	»	115	2.173	2.480	28	13	40	54	148	175	458	6	8	»	13	410	35	458	2	»	»
Saint-Maurice.....	27	18	140	»	»	»	2.820	3.005	8	10	31	427	85	898	1.459	11	35	6	128	1.053	278	1.459	16	»	5
Val-d'Yèvre (Le).....	80	15	52	74	»	345	1.940	2.506	8	2	39	80	82	321	532	10	44	15	»	493	39	532	16	»	4
TOTAUX.....	428	388	751	1.228	»	3.719	22.615	29.139	143	56	692	1.438	3.450	8.409	14.188	69	239	141	696	12.336	1.156	14.188	107	»	12
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS																									
Bar-sur-Aube	2	»	7	15	»	»	198	221	4	2	1	13	7	15	42	7	7	»	21	7	14	42	3	»	4
Mettray	10	6	24	110	»	521	1.232	1.903	39	3	1	126	152	1.896	2.217	37	30	1	34	1.973	210	2.217	9	»	10
Sainte-Foy	»	1	»	3	»	13	»	17	1	»	»	1	4	7	13	»	2	»	6	6	1	13	1	»	»
Saint-Joseph.....	»	»	»	10	»	»	528	538	41	11	»	95	»	107	254	13	»	4	65	93	96	254	1	»	»
Garçons.. { Établissements privés.....	12	7	31	138	»	534	1.958	2.680	85	16	2	235	163	2.025	2.526	57	39	5	126	2.079	321	2.526	14	»	14
Garçons.. { Établissements publics	428	388	751	1.228	»	3.719	22.615	29.139	143	56	692	1.438	3.450	8.409	14.188	69	239	141	696	12.336	1.156	14.188	107	»	12
TOTAUX pour les garçons	440	395	782	1.266	»	4.253	24.573	31.809	228	72	694	1.673	3.613	10.434	16.714	126	278	146	822	14.415	1.477	16.714	121	»	16

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

ÉTABLISSEMENTS 1	RÉCOMPENSES							TOTAL 9																		
	Grâces. 2	Mises en liberté provisoire. 3	Placements chez des particuliers. 4	Livrets de caisse d'épargne 5	Instruments et livres d'honneur. 6	Inscription au tableau d'honneur 7	Autres récompenses. 8																			
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS																										
Cadillac.....	»	15	5	42	»	»	1.341	1.403																		
Clermont.....	2	27	28	108	»	735	315	1.215																		
Doullens.....	»	7	72	53	»	467	797	1.396																		
TOTAUX.....	2	49	105	203	»	1.202	2.453	4.014																		
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS																										
Diaconesses.....	»	1	»	»	»	»	12	13																		
Limoges.....	»	1	»	»	»	60	40	101																		
Montpellier.....	»	6	»	7	107	»	359	479																		
Filles.....	<table border="0"> <tr> <td>{ Établissements privés.....</td> <td>»</td> <td>8</td> <td>»</td> <td>7</td> <td>107</td> <td>60</td> <td>411</td> <td>593</td> </tr> <tr> <td>{ Établissements publics.....</td> <td>2</td> <td>49</td> <td>105</td> <td>203</td> <td>»</td> <td>1.202</td> <td>2.453</td> <td>4.014</td> </tr> </table>								{ Établissements privés.....	»	8	»	7	107	60	411	593	{ Établissements publics.....	2	49	105	203	»	1.202	2.453	4.014
{ Établissements privés.....	»	8	»	7	107	60	411	593																		
{ Établissements publics.....	2	49	105	203	»	1.202	2.453	4.014																		
Établissements publics et privés.	<table border="0"> <tr> <td>{ Filles.....</td> <td>2</td> <td>57</td> <td>105</td> <td>210</td> <td>107</td> <td>1.262</td> <td>2.864</td> <td>4.607</td> </tr> <tr> <td>{ Garçons.....</td> <td>440</td> <td>395</td> <td>782</td> <td>1.366</td> <td>»</td> <td>4.253</td> <td>24.573</td> <td>31.809</td> </tr> </table>								{ Filles.....	2	57	105	210	107	1.262	2.864	4.607	{ Garçons.....	440	395	782	1.366	»	4.253	24.573	31.809
{ Filles.....	2	57	105	210	107	1.262	2.864	4.607																		
{ Garçons.....	440	395	782	1.366	»	4.253	24.573	31.809																		
TOTAUX GÉNÉRAUX des garçons et des filles..	442	452	887	1.576	107	5.515	27.437	36.416																		
				36.416																						

NATURE DES INFRACTIONS																ÉVASIONS			PUNITIONS DISCIPLINAIRES				TRANSFÉRÉES dans d'autres établissements par mesure disciplinaire		CONDAMNÉES par LES TRIBUNAUX pendant la détention.	
Larcins et vols. 10	Immo-ralité. 11	Voies de fait. 12	Paresse 13	Insu- bordi- nation. 14	Autres infrac- tions. 15	TOTAL 16	Tentées. 17	CONSOUMÉS		Cachot ou cellule. 20	Autres pu- nitions discipli- naires. 21	Répri- mandes 22	TOTAL 23	24	25	26										
							Evadées reprises pendant l'année. 18	Evadées non reprises au 31 décembre. 19																		
11	27	11	13	71	228	361	»	»	»	253	101	7	361	2	»	»										
40	49	95	150	92	643	1.069	»	»	»	418	327	324	1.069	»	»	»										
22	60	21	23	101	280	507	»	5	4	130	314	63	507	13	»	»										
73	136	127	186	264	1.151	1.937	»	5	4	801	742	394	1.937	15	»	»										
»	»	»	»	10	20	30	»	»	»	10	»	20	30	»	»	»										
»	15	4	56	34	75	184	»	»	1	20	60	104	184	»	»	»										
5	3	16	11	28	145	208	»	»	»	91	85	32	208	»	»	»										
5	18	20	67	72	240	422	»	»	1	121	145	156	422	»	»	»										
73	136	127	186	264	1.151	1.937	»	5	4	801	742	394	1.937	15	»	»										
78	154	147	253	336	1.391	2.359	»	5	5	922	887	550	2.359	15	»	»										
228	72	894	1.673	3.613	10.434	16.174	126	278	146	822	14.415	1.477	16.714	121	»	16										
306	226	841	1.926	3.949	14.825	19.073	126	283	151	4.744	15.302	2.027	19.073	136	»	16										
										19.073			19.073													

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE

TABLEAU N° V. — État sanitaire pendant l'année 1922.

ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES MALADIES														SUICIDES	MORTS accidentelles	CAS D'ALIÉNATION constatés pendant l'année chez les jeunes pupilles.		CAS d'épilepsie constatés pendant l'année.	NOMBRE de jours d'infirmerie.	POPULATION moyenne.	PROPORTION p. 100 des décès par rapport à la population moyenne.	NOMBRE des jeunes pupilles transférés à l'hôpital.	JOURNÉES de traitement à l'hôpital.	NOMBRE de décès à l'hôpital.
	PHTISIE PULMONAIRE		SCROFULES		FIÈVRE TYPHOÏDE		MÉNINGITES		MALADIES des voies digestives.		AUTRES MALADIES		TOTALS				ayant donné anté- rieurement des signes d'aliénation.	n'ayant pas donné anté- rieurement des signes d'aliénation.							
	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	25	26		
GARÇONS																									
Établissements publics.....	29	6	9	»	8	1	2	1	66	»	122	4	236	12	»	1	»	»	1	9.441	1.904	0,63	31	2.201	8
Établissements privés.....	2	»	2	»	»	»	»	»	11	»	146	1	161	1	»	»	»	»	»	1.610	240	0,42	6	253	»
TOTAUX pour les garçons.	31	6	11	»	8	1	2	1	77	»	268	5	397	13	»	1	»	»	1	11.051	2.144	0,60	37	2.454	8
FILLES																									
Établissements publics.....	18	»	16	»	»	»	»	»	32	»	124	»	190	»	»	»	»	»	»	3.208	496	»	8	745	2
Établissements privés.....	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	10	2	11	3	»	»	»	»	»	578	69	4,35	5	310	»
TOTAUX pour les filles....	18	»	16	»	»	»	1	1	32	»	134	2	201	3	»	»	»	»	»	3.786	565	0,53	13	1.055	2
TOTAUX des garçons et des filles.....	49	6	27	»	8	1	3	2	109	»	402	7	598	16	»	1	»	»	1	14.837	2.709	0,59	50	3.509	10

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE

TABLEAU N° VI. — Renseignements sur le travail pendant l'année 1922.

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922		
		dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL
		3	4	5	6	7	8
ETABLISSEMENTS PUBLICS							
	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers.....	3	»	3	900	»	900
	Buandiers.....	7	»	7	2.295	»	2.295
	Cuisiniers.....	8	»	8	2.625	»	2.625
	Travaux divers.....	21	»	21	7.123	»	7.123
	<i>Services agricoles.</i>						
	Bergers.....	1	»	1	300	»	300
	Charretiers.....	2	»	2	600	»	600
	Jardiniers.....	8	»	8	2.915	»	2.915
	Travaux agricoles, viticoles, terras- sements, etc.....	10	»	10	3.820	2.066	3.886
	<i>Travaux industriels.</i>						
ANIANE.....	Ajusteurs, mécaniciens, serruriers...	19	»	19	6.960	»	6.960
	Charrons, forgerons, maréchaux.....	22	»	22	7.850	»	7.850
	Confection et réparation de linge et vêtements.....	51	»	51	17.875	»	17.875
	Cordonniers.....	18	»	18	5.900	»	5.900
	Ferblantiers.....	18	»	18	5.825	»	5.825
	Maçons.....	3	»	3	1.185	»	1.185
	Menuisiers.....	11	»	11	4.100	»	4.100
	TOTAUX.....	202	»	202	70.273	2.066	72.339
	Inoccupés.....						
	{ Malades.....			2			
	{ Pour autres causes.....			»			
	{ En punition.....			6			
	TOTAL GÉNÉRAL.....			210			

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922		
		dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL
		3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers.....	2	»	2	650	»	650
	Buandiers.....	8	»	8	2.480	»	2.480
	Cuisiniers.....	8	»	8	2.920	»	2.920
	Travaux divers.....	7	»	7	3.695	»	3.965
	<i>Services agricoles.</i>						
	Bergers.....	2	»	2	626	»	626
	Charretiers.....	3	»	3	792	»	792
	Jardiniers.....	7	»	7	1.991	»	1.991
	Porcherie.....	2	»	2	598	»	598
	Travaux agricoles, viticoles, terras- sements, etc.....	10	»	10	9.796	»	9.796
	Vacherie.....	2	»	2	583	»	583
AUBERIVE.....	<i>Travaux industriels.</i>						
	Bûcherons.....	25	»	25	3.876	»	3.876
	Cordonniers.....	3	»	3	912	»	912
	Ferblantiers, forgerons, maréchaux..	3	»	3	795	»	795
	Maçons.....	2	»	2	1.254	»	1.254
	Menuisiers.....	5	»	5	1.625	»	1.625
	Ravaudeurs.....	5	»	5	2.284	»	2.284
	Scieurs de long.....	7	»	7	2.363	»	2.363
	TOTAUX.....	101	»	101	37.510	»	37.510
	Inoccupés.....						
	{ Malades.....			7			
	{ Pour autres causes.....			6			
	{ En punition.....			10			
				124			

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922		
		dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL
		3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers	5	»	5	1.899	»	1.899
	Buandiers	5	»	5	2.565	»	2.566
	Cuisiniers	17	»	17	5.247	»	5.247
	Travaux divers	2	»	2	7.207	»	7.207
	<i>Services agricoles.</i>						
	Charretiers	10	»	10	3.700	»	3.700
	Jardiniers	15	»	15	5.516	»	5.516
	Porcherie	2	»	2	718	»	718
	Travaux agricoles, viticoles, terras- sements, etc.	12	»	12	5.319	»	5.319
	Vacherie	14	»	14	3.507	»	3.507
	<i>Travaux industriels.</i>						
	Ajusteurs, mécaniciens, serruriers ...	»	»	»	115	»	115
	Charrons, forgerons, maréchaux ...	18	»	18	6.791	»	6.791
BELLE-ÎLE-EN-MER	Couvreurs	1	»	1	778	»	778
	Confection et réparation de lingerie vêtements	19	»	19	6.593	»	6.593
	Cordonniers	15	»	15	5.213	»	5.213
	Cordiers	13	»	13	3.742	»	3.742
	Ferblantiers	8	»	8	2.709	»	2.709
	Maçons	6	»	6	2.526	»	2.526
	Marins	50	»	50	15.414	»	15.414
	Menuisiers	8	»	8	3.921	»	3.921
	TOTAUX	220	»	220	83.480	»	83.480
	Inoccupés						
	{ Malades			»			
	{ Pour autres causes			5			
	{ En punition			23			
	TOTAL GÉNÉRAL			248			

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922		
		dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL
		3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques</i>						
	Boulangers	4	»	4	1.063	»	1.063
	Buandiers	4	»	4	753	»	753
	Cuisiniers	5	»	5	2.672	»	2.672
	Travaux divers	13	»	13	4.572	»	4.572
	<i>Services agricoles.</i>						
	Bergers	1	»	1	305	»	305
	Charretiers	18	»	18	6.281	»	6.281
	Jardiniers	14	»	14	5.055	»	5.055
	Porcherie	6	»	6	2.774	»	2.774
	Travaux agricoles, viticoles, terras- sements, etc.	52	»	52	21.212	»	21.212
	Vacherie	10	»	10	3.596	»	3.596
	<i>Travaux industriels.</i>						
DOUAIRES (Les)	Charpentiers	5	»	5	868	»	868
	Charrons, maréchaux	5	»	5	2.271	»	2.271
	Confection et réparation de linge et vêtements	8	»	8	3.097	»	3.097
	Cordonniers	3	»	3	1.617	»	1.617
	Ferblantiers	2	»	2	612	»	612
	Maçons	2	»	2	698	»	698
	Menuisiers	1	»	1	869	»	869
	TOTAUX	153	»	153	58.315	»	58.315
	Inoccupés						
	{ Malades			2			
	{ Pour autres causes			16			
	{ En punition			11			
	TOTAL GÉNÉRAL			182			

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922		
		dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL
		3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers	5	»	5	1.525	»	1.525
	Buandiers	8	»	8	2.440	»	2.440
	Cuisiniers	9	»	9	2.745	»	2.745
	Travaux divers	15	»	15	4.575	»	4.575
	<i>Services agricoles.</i>						
	Jardiniers	4	»	4	1.220	»	1.220
	Porcherie	1	»	1	305	»	305
	Travaux agricoles, viticoles, terras- sements, etc.	17	»	17	5.185	»	5.185
	Vacherie	4	»	4	1.220	»	1.220
Evères.....	<i>Travaux industriels.</i>						
	Charrons, forgerons, maréchaux	4	»	4	1.220	»	1.220
	Confection et réparation de linge et vêtements	161	»	161	44.809	»	44.809
	Cordonniers	7	»	7	2.135	»	2.135
	Maçons	3	»	3	915	»	915
	Menuisiers	16	»	16	4.980	»	4.980
	Divers : fabrication d'émouchettes...	57	»	57	15.864	»	15.864
	TOTAUX.....	311	»	311	89.138	»	89.138
	Inoccupés.....						
	{ Malades			6			
	{ Pour autres causes			5			
	{ En punition			36			
	TOTAL GÉNÉRAL.....			358			

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922		
		dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL
		3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers	3	»	3	595	»	595
	Cuisiniers	5	»	5	1.749	»	1.749
	Travaux divers	2	»	2	730	»	730
	<i>Services agricoles.</i>						
	Bergers	4	»	4	1.231	»	1.231
	Charretiers	9	»	9	5.963	»	5.963
	Jardiniers	16	»	16	3.790	»	3.790
	Caves	2	»	2	275	»	275
	Porcherie	2	»	2	715	»	715
	Travaux agricoles, viticoles, terras- sements, etc.	94	»	94	27.960	»	27.960
	Vacherie	4	»	4	1.175	»	1.175
	Palefrenier	1	»	1	365	»	365
	<i>Travaux industriels.</i>						
SAINTE-HILAIRE.....	Bourelliers	2	»	2	428	»	428
	Charrons, forgerons, maréchaux....	22	»	22	3.137	»	3.137
	Confection et réparation de linge et vêtements	8	»	8	1.466	»	1.466
	Cordonniers	13	»	13	2.960	»	2.960
	Ferblantiers	1	»	1	265	»	265
	Maçons	5	»	5	1.164	»	1.164
	Menuisiers	4	»	4	916	»	916
	Peintre	1	»	1	200	»	200
	Travaux divers	»	»	»	1.420	»	1.420
	TOTAUX.....	198	»	198	56.504	»	56.504
	Inoccupés.....						
	{ Malades			8			
	{ Pour autres causes			»			
	{ En punition.....			»			
	TOTAL GÉNÉRAL.....			206			

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922		
		dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers	4	»	4	1.148	»	1.148
	Buandiers	7	»	7	2.273	»	2.273
	Cuisiniers	5	»	5	1.903	»	1.903
	Travaux divers	11	»	11	2.991	»	2.991
	<i>Services agricoles.</i>						
	Bergers	3	»	3	1.125	»	1.125
	Charretiers	11	»	11	4.798	»	4.798
	Jardiniers	9	»	9	2.656	»	2.656
	Porcherie	7	»	7	2.128	»	2.128
	Travaux agric., viticoles, terrassements.	49	23	72	17.654	25.623	43.277
	Vacherie	7	»	7	2.407	»	2.407
	<i>Travaux industriels.</i>						
	Ajusteurs, mécaniciens, serruriers...	3	»	3	1.288	»	1.288
	Briquetiers	6	»	6	1.982	»	1.982
SAINT-MAURICE	Bourreliers, matelassiers	5	»	5	574	»	574
	Charrons, forgerons, maréchaux	»	»	»	916	»	916
	Confection, et réparation de linge...	6	»	6	2.496	»	2.496
	Cordonniers	6	»	6	1.347	»	1.437
	Ferblantiers	»	»	»	365	»	365
	Maçons	6	»	6	1.928	»	1.928
	Menuisiers	5	»	5	1.764	»	1.764
	Scieurs de long	7	»	7	1.793	»	1.793
	Vanniers	»	»	»	»	»	»
	Infirmiers	1	»	1	365	»	365
	Travaux divers	7	»	7	2.586	»	2.586
	TOTAUX	165	23	188	56.487	25.623	82.110
	Inoccupés						
	{ Malades			9			
	{ Pour autres causes			»			
	{ En punition			16			
	TOTAL GÉNÉRAL			213			

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922		
		dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers	5	»	5	1.378	»	1.378
	Buandiers	5	»	5	2.018	»	2.018
	Cuisiniers	10	»	10	4.150	»	4.150
	Travaux divers	27	»	27	5.862	»	5.862
	<i>Services agricoles.</i>						
	Bergers	2	»	2	660	»	660
	Charretiers	18	»	18	6.578	»	6.578
	Jardiniers	12	»	12	4.306	»	4.306
	Porcherie	5	»	5	1.745	»	1.745
	Travaux agricoles, viticoles, terrassements, etc	34	»	34	30.257	»	30.257
	Vacherie	8	»	8	2.783	»	2.783
	<i>Travaux industriels.</i>						
VAL-D'YÈVRE (Le)	Bourreliers	10	»	10	2.103	»	2.103
	Charrons, forgerons, maréchaux	10	»	10	2.256	»	2.256
	Confection et réparations de linge et vêtements	5	»	5	1.850	»	1.850
	Maçons	2	»	2	675	»	675
	Vanniers	1	»	1	190	»	190
	TOTAUX	154	»	154	66.811	»	66.811
	Inoccupés						
	{ Malades			5			
	{ Pour autres causes			»			
	{ En punition			11			
	TOTAL GÉNÉRAL			170			

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922				
		dans l'établi- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établi- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL		
		1	2	3	4	5	6	7	8
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS									
	<i>Services économiques.</i>								
	Travaux divers.....	1	»	1	365	»	365		
	<i>Services agricoles.</i>								
	Jardinier.....	1	»	1	230	»	230		
BAR-SUR-AUBE	Travaux agricoles, viticoles, terras- sements, etc.....	19	»	19	5.200	»	5.200		
	Divers.....	»	»	»	»	»	»		
	TOTAUX	21	»	21	5.795	»	5.795		
	Inoccupés.....								
	{ Malades.....			»					
	{ Pour autres causes.....			»					
	{ En punition.....			»					
	TOTAL GÉNÉRAL			21					

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922				
		dans l'établi- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établi- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL		
		1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>								
	Boulangers.....	4	»	4	1.271	»	1.271		
	Buandiers.....	3	»	3	1.295	»	1.295		
	Cuisiniers.....	2	»	2	902	»	902		
	Travaux divers.....	1	»	1	305	»	305		
	<i>Services agricoles.</i>								
	Bergers.....	2	»	2	715	»	715		
	Charretiers.....	11	»	11	3.606	»	3.606		
	Jardiniers.....	8	»	8	1.724	»	1.724		
	Caves.....	2	»	2	835	»	835		
	Porcherie.....	1	»	1	305	»	305		
	Travaux agricoles, horticoles, terras- sements, etc.....	53	»	53	19.942	»	19.942		
	Vacherie.....	2	»	2	727	»	727		
	<i>Travaux industriels.</i>								
	Ajusteurs, mécaniciens, serruriers...	3	»	3	661	»	661		
METTRAY	Brossiers.....	9	»	9	2.787	»	2.787		
	Charpentiers, couvreurs.....	6	»	6	1.205	»	1.205		
	Charrons, forgerons, maréchaux....	6	»	6	1.845	»	1.845		
	Confection et réparation de linge et vêtements.....	10	»	10	2.383	»	2.383		
	Cordonniers.....	5	»	5	602	»	602		
	Maçons.....	1	»	1	275	»	275		
	Menuisiers.....	»	»	»	182	»	182		
	Peintres vitriers.....	1	»	1	386	»	386		
	Sabotiers.....	3	»	3	915	»	915		
	TOTAUX	135	»	135	42.868	»	42.868		
	Inoccupés.....								
	{ Malades.....			1					
	{ Pour autres causes.....			5					
	{ En punition.....			6					
	TOTAL GÉNÉRAL			147					

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922		
		dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Cuisinier	1	»	1	306	»	306
	<i>Services agricoles.</i>						
	Vignerons	2	»	2	612	»	612
	Travaux agricoles et viticoles.....	2	»	2	612	»	612
SAINTE-FOY	Vacherie.....	1	»	1	306	»	306
	TOTAUX	6	»	6	1.836	»	1.836
	Inoccupés						
	{ Malades.....			»			
	{ Pour autres causes.....			»			
	{ En punition.....			»			
	TOTAL GÉNÉRAL.....			6			

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922		
		dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers	3	»	3	915	»	915
	Buandiers	2	»	2	610	»	610
	Cuisiniers	3	»	3	1.095	»	1.095
	Travaux divers	6	»	6	1.830	»	1.830
	<i>Services agricoles.</i>						
	Charretiers	4	»	4	1.220	»	1.220
	Jardiniers	2	»	2	610	»	610
	Caves	1	»	1	305	»	305
	Porcherie.....	3	»	3	1.095	»	1.095
	Travaux agricoles.....	15	»	15	4.575	»	4.575
	Vacherie	5	»	5	1.825	»	1.825
SAINT-JOSEPH.....	<i>Travaux industriels.</i>						
	Charrons, forgerons, maréchaux....	1	»	1	305	»	305
	Confection et réparation de linge et vêtements.....	7	»	7	2.135	»	2.135
	Cordonniers.....	2	»	2	610	»	610
	Relieurs.....	1	»	1	305	»	305
	Vanniers.....	2	»	2	610	»	610
	TOTAUX	57	»	57	18.045	»	18.045
	Inoccupés						
	{ Malades.....			»			
	{ Pour autres causes.....			»			
	{ En punition.....			»			
	TOTAL GÉNÉRAL.....			57			

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupées au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922		
		dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL
		3	4	5	6	7	8
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	<i>Services économiques.</i>						
	Buandières.....	12	»	12	3.113	»	3.113
	Cuisinières.....	4	»	4	1.861	»	1.861
	Infirmières.....	1	»	1	332	»	332
	Travaux divers.....	7	»	7	1.714	»	1.714
	<i>Services agricoles.</i>						
	Jardinières.....	11	»	11	2.401	»	2.401
	Travaux viticoles.....	»	»	»	»	3.422	3.422
	<i>Travaux industriels.</i>						
	Apprenties.....	32	»	32	5.792	»	5.792
	Couturières.....	28	»	28	9.537	»	9.537
	Entreprise broderie.....	17	»	17	6.873	»	6.873
	— émouchettes.....	»	»	»	960	»	960
	Ravaudeuses.....	22	»	22	5.521	»	5.521
	Tricoteuses.....	24	»	24	4.189	»	4.189
	TOTAUX.....	158	»	158	42.293	3.422	45.715
CADILLAC.....	Inoccupées.....						
	Malades.....			»			
	Pour autres causes.....			1			
	En punition.....			»			
	TOTAL GÉNÉRAL.....			159			

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupées au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922		
		dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL
		3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Buandières.....	7	»	7	2.135	»	2.135
	Cuisinières.....	6	»	6	2.010	»	2.010
	<i>Travaux industriels.</i>						
	Lingerie.....	71	»	71	21.655	»	21.655
	Plumes pour modes.....	24	»	24	7.320	»	7.320
	Fleurs.....	17	»	17	5.185	»	5.185
CLERMONT.....	Lingerie, bonneterie, et vêtements (Régie).....	33	»	33	10.065	»	10.065
	Ravaudage.....	52	»	52	15.860	»	15.860
	TOTAUX.....	210	»	210	64.230	»	64.230
	Inoccupées.....						
	Malades.....			3			
	Pour autres causes.....			»			
	En punition.....			6			
	TOTAL GÉNÉRAL.....			219			

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupées au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922			
		dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	
		1	2	3	4	5	6	7
	<i>Services économiques.</i>							
	Buandières.....	10	»	10	3.050	»	3.050	
	Cuisinières.....	4	»	4	1.220	»	1.220	
	Travaux divers.....	8	»	8	2.440	»	2.440	
	<i>Services agricoles.</i>							
	Charretières.....	1	»	1	305	»	305	
	Jardinières.....	8	»	8	2.440	»	2.440	
	Porcherie.....	1	»	1	305	»	305	
	Travaux agricoles.....	5	»	5	1.525	»	1.525	
	Vacherie.....	2	»	2	610	»	610	
DOULLENS.....	<i>Travaux industriels.</i>							
	Confection et réparation de linge et vêtements.....	70	»	70	21.350	»	21.350	
	Travaux divers.....	12	»	12	3.660	»	3.660	
	TOTAUX.....	121	»	121	36.905	»	36.905	
	Inoccupées.....							
	{ Malades.....			4				
	{ Pour autres causes.....			»				
	{ En punition.....			»				
	TOTAL GÉNÉRAL.....			125				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupées au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922			
		dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	
		1	2	3	4	5	6	7
	<i>Services économiques.</i>							
	Travaux divers.....	Buanderie.....	3	»	3	918	»	918
Lingerie.....		12	»	12	3.580	»	3.580	
Divers.....		4	»	4	1.220	»	1.220	
LIMOGES.....	TOTAUX.....	19	»	19	5.718	»	5.718	
	Inoccupées.....							
	{ Malades.....			»				
	{ Pour autres causes.....			»				
	{ En punition.....			»				
	TOTAL GÉNÉRAL.....			19				
	<i>Services économiques.</i>							
	Couture.....	1	»	1	305	»	305	
	Blanchissage et repassage.....	3	»	3	684	»	684	
INSTITUTION DES DIACONESSES	TOTAUX.....	4	»	4	989	»	989	
	Inoccupées.....							
	{ Malades.....			»				
	{ Pour autres causes.....			»				
	{ En punition.....			»				
	TOTAL GÉNÉRAL.....			4				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupées au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNEES de travail pendant l'année 1922				
		dans l'établis- sment ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL	dans l'établis- sment ou ses annexes.	a titre de louage d'ouvrage chez des parti- culiers.	TOTAL		
		1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>								
	Buandières	5	»	5	1.525	»	1.525		
	Cuisinières	1	»	1	305	»	305		
	Travaux divers.....	1	»	1	305	»	305		
	<i>Services agricoles.</i>								
	Jardinières.....	2	»	2	610	»	610		
	Porcherie	1	»	1	305	»	305		
	<i>Travaux industriels.</i>								
	Brodeuses.....	4	»	4	1.220	»	1.220		
MONTPELLIER.....	Réparation de linge et vêtements..	5	»	5	1.525	»	1.525		
	Lingères	8	»	8	2.440	»	2.440		
	Mécaniciennes	1	»	1	305	»	305		
	Repasseuses	4	»	4	1.220	»	1.220		
	TOTAUX	32	»	32	9.760	»	9.760		
	Inoccupées.....								
	{ Malades.....			2					
	{ Pour autres causes			»					
	{ En punition			»					
	TOTAL GÉNÉRAL.....			34					

TABLEAU N° VII

TABLEAU RÉCAPITULATIF

DES RENSEIGNEMENTS SUR LE TRAVAIL

PENDANT L'ANNÉE 1922

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE
renseignements sur le travail pendant l'année 1922.
ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

NATURE DES TRAVAUX 1	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS						ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS						TOTAL					
	NOMBRE DE JEUNES PUPILLES occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1922			NOMBRE DE JEUNES PUPILLES occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1922			NOMBRE DE JEUNES PUPILLES occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1922		
	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
<i>Services économiques.</i>																		
Boulangerie.....	31	»	31	9.158	»	9.158	7	»	7	2.186	»	2.186	38	»	38	11.344	»	11.344
Buanderie.....	47	»	47	16.573	»	16.573	6	»	6	1.905	»	1.905	53	»	53	18.478	»	18.478
Cuisine.....	64	»	64	22.992	»	22.992	7	»	7	2.303	»	2.303	71	»	71	25.295	»	25.295
Travaux divers.....	96	»	96	36.295	»	36.295	8	»	8	2.500	»	2.500	104	»	104	38.795	»	38.795
<i>Services agricoles.</i>																		
Bergers.....	13	»	13	3.947	»	3.947	2	»	2	715	»	715	15	»	15	4.662	»	4.662
Charretiers, bouviers.....	71	»	71	28.712	»	28.712	15	»	15	4.826	»	4.826	86	»	86	33.538	»	33.538
Jardiniers.....	85	»	85	27.449	»	27.449	11	»	11	2.594	»	2.594	96	»	96	30.043	»	30.043
Travaux agricoles, viticoles.....	278	23	301	121.203	27.689	148.892	91	»	91	30.941	»	30.941	369	23	392	152.144	27.689	179.833
Travaux divers. (Vacherie, porcherie, etc).....	77	»	77	24.894	»	24.894	15	»	15	5.393	»	5.393	92	»	92	30.287	»	30.287
<i>Travaux industriels.</i>																		
Ajusteurs, serruriers.....	22	»	22	8.363	»	8.363	3	»	3	661	»	661	25	»	25	9.024	»	9.024
Bourreliers.....	17	»	17	3.105	»	3.105	»	»	»	»	»	»	17	»	17	3.105	»	3.105
Bâcherons, scieurs de long.....	39	»	39	8.302	»	8.302	»	»	»	»	»	»	39	»	39	8.032	»	8.032
Charpentiers, couvreurs.....	6	»	6	1.646	»	1.646	6	»	6	1.205	»	1.205	12	»	12	2.851	»	2.851
Charrons, maréchaux.....	84	»	84	25.236	»	25.236	7	»	7	2.150	»	2.150	91	»	91	27.386	»	27.386
Confection et réparation vêtements.....	258	»	258	78.186	»	78.186	17	»	17	4.518	»	4.518	275	»	275	82.704	»	82.704

ÉTABLISSEMENTS

AFFECTÉS AUX GARÇONS

NATURE DES TRAVAUX 1	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS						ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS						TOTAL					
	NOMBRE DE JEUNES PUPILLES occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1922			NOMBRE DE JEUNES PUPILLES occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1922			NOMBRE DE JEUNES PUPILLES occupés au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1922		
	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
<i>Travaux industriels (suite).</i>																		
Cordiers.....	13	»	13	3.742	»	3.742	»	»	»	»	»	13	»	13	3.742	»	3.742	
Cordonniers.....	65	»	65	20.084	»	20.084	7	»	7	1.212	»	1.212	72	»	72	21.296	»	21.296
Confection d'épousettes.....	57	»	57	15.864	»	15.864	»	»	»	»	»	57	»	57	15.864	»	15.864	
Ferblantiers.....	29	»	29	9.776	»	9.776	»	»	»	»	»	29	»	29	9.776	»	9.776	
Maçons, briquetiers.....	35	»	35	12.327	»	12.327	1	»	1	275	»	275	36	»	36	12.602	»	12.602
Marins.....	50	»	50	15.414	»	15.414	»	»	»	»	»	50	»	50	15.414	»	15.414	
Menuisiers, peintres.....	51	»	51	18.375	»	18.375	1	»	1	568	»	568	52	»	52	18.943	»	18.943
Travaux divers.....	16	»	16	7.144	»	7.144	15	»	15	4.592	»	4.592	31	»	31	11.736	»	11.736
TOTAUX.....	1.504	23	1.527	518.517	27.689	86.206	219	»	219	68.544	»	68.544	1.723	23	1.746	587.061	27.689	614.750
<i>Inoccupés.</i>																		
Malades.....	40	»	40	»	»	»	1	»	1	»	»	»	41	»	41	»	»	»
Pour autres causes.....	31	»	31	»	»	»	5	»	5	»	»	»	36	»	36	»	»	»
En punition.....	113	»	113	»	»	»	6	»	6	»	»	»	119	»	119	»	»	»
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	1.688	23	1.711	»	»	»	231	»	231	»	»	»	1.919	23	1.942	»	»	»

ÉTABLISSEMENTS

NATURE DES TRAVAUX	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS					
	NOMBRE DE JEUNES PUPILLES occupées au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1922		
	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7
<i>Services économiques.</i>						
Buanderie.....	29	»	29	8.298	»	8.298
Cuisine.....	14	»	14	5.091	»	5.091
Ménage, infirmerie.....	8	»	8	2.046	»	2.046
Jardinage.....	27	»	27	7.281	»	7.281
Travaux divers.....	9	»	9	2.745	3.422	6.167
<i>Travaux industriels.</i>						
Broderie.....	17	»	17	6.873	»	6.873
Fleurs, plumes.....	41	»	41	12.505	»	12.505
Lingerie.....	202	»	202	62.607	»	62.607
Ravaudage.....	74	»	74	21.381	»	21.381
Tricotage.....	24	»	24	4.189	»	4.189
Travaux divers et apprentis.....	44	»	44	10.412	»	10.412
TOTAUX.....	489	»	489	143.428	3.422	146.850
<i>Inoccupées.</i>						
Malades.....	7	»	7	»	»	»
Pour autres causes.....	1	»	1	»	»	»
En punition.....	6	»	6	»	»	»
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	503	»	503	»	»	»

AFFECTÉS AUX FILLES

NATURE DES TRAVAUX	ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS						TOTAL					
	NOMBRE DE JEUNES PUPILLES occupées au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1922			NOMBRE DE JEUNES PUPILLES occupées au 31 décembre 1922			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1922		
	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
Buanderie.....	11	»	11	3.127	»	3.127	40	»	40	11.425	»	11.425
Cuisine.....	1	»	1	305	»	305	15	»	15	5.396	»	5.396
Ménage, infirmerie.....	4	»	4	1.220	»	1.220	12	»	12	3.266	»	3.266
Jardinage.....	2	»	2	610	»	610	29	»	29	7.891	»	7.891
Travaux divers.....	6	»	6	1.830	»	1.830	15	»	15	4.575	3.422	7.997
<i>Travaux industriels.</i>												
Broderie.....	4	»	4	1.220	»	1.220	21	»	21	8.093	»	8.093
Fleurs, plumes.....	»	»	»	»	»	»	41	»	41	12.505	»	12.505
Lingerie.....	8	»	8	2.440	»	2.440	210	»	210	65.047	»	65.047
Ravaudage.....	18	»	18	5.410	»	5.410	92	»	92	26.791	»	26.791
Tricotage.....	»	»	»	»	»	»	24	»	24	4.189	»	4.189
Travaux divers et apprentis.....	1	»	1	305	»	305	45	»	45	10.717	»	10.717
TOTAUX.....	55	»	55	16.467	»	16.467	544	»	544	159.895	3.422	163.317
Malades.....	2	»	2	»	»	»	9	»	9	»	»	»
Pour autres causes.....	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»
En punition.....	»	»	»	»	»	»	6	»	6	»	»	»
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	57	»	57	»	»	»	560	»	560	»	»	»

ÉTABLISSEMENTS

TABEAU N° IX. — Renseignements sur les jeunes pupilles

(Les enfants confiés à l'Administration par l'Assistance publique

ÉTABLISSEMENTS

ÉTABLISSEMENTS	CAUSES DE LA SORTIE	NOMBRE TOTAL des jeunes pupilles libérés pendant l'année		AGÉS					Récidivistes à leur entrée.	INSTRUCTION religieuse (A).	
		par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.	par grâce, engagement militaire ou mise en liberté provisoire.	de 12 ans et au dessous.	de plus de 12 à 16 ans.	de plus de 16 à 18 ans.	de plus de 18 à 20 ans.	de plus de 20 ans.		Ayant fait leur première communion.	N'ayant pas fait leur première communion.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS											
Aniane.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	19	»	»	5	5	9	8	17	2	
	Libération anticipée.....	»	257	»	12	103	122	20	90	236	
Auberive.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	12	»	»	2	6	4	»	9	3	
	Libération anticipée.....	»	120	»	23	59	38	»	110	10	
Belle-Ile-en-Mer.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	22	»	»	11	10	1	»	12	4	
	Libération anticipée.....	»	112	»	47	56	9	»	50	95	
Douaires (Les).....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	19	»	»	8	9	2	6	17	2	
	Libération anticipée.....	»	329	»	»	36	130	163	38	292	
Eysies.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	32	»	»	»	12	20	2	25	7	
	Libération anticipée.....	»	165	»	»	3	45	117	7	90	
Saint-Hilaire.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	24	»	»	1	12	8	3	34	24	
	Libération anticipée.....	»	63	»	12	17	33	1	63	63	

(A) Les enfants ne font leur première communion qu'avec le consentement de leurs parents.

D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE

qui ont été libérés ou graciés pendant l'année 1922.

(Loi du 28 juin 1904] ne figurent pas dans ce tableau.)

AFFECTÉS AUX GARÇONS

INSTRUCTION PROFESSIONNELLE	RÉSULTATS de l'instruction professionnelle.			RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PLACEMENT													
	Ayant appris un métier dans l'établissement.				N'étant pas en état de gagner leur vie.			Ayant reçu des habillements à leur sortie.	Évaluation du montant des frais d'habillement.	Ayant reçu des secours de route.	Montant des sommes données pour secours de route.	Montant du pécule au moment de la libération					
Agricole.	Industriel.	Une autre profession.	Aucune profession.	Étant en état de gagner leur vie.	N'étant pas en état de gagner leur vie.	Restés dans l'établissement.	Confiés à des sociétés de patronage ou à des institutions d'assistance.						Placés par les soins du directeur.				
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
6	12	»	1	18	»	»	1	»	19	»	»	»	35	3.674 42	34	870 20	245 11
80	170	1	6	252	5	»	»	»	35	1	58	163	21	2.760 46	1	55 75	1.684 51
10	2	»	»	12	»	»	»	»	12	»	»	»	12	970 50	»	»	679 15
112	7	1	»	120	»	»	»	»	9	»	6	105	»	»	»	»	»
8	9	5	»	22	»	»	»	»	21	1	»	»	19	2.048 06	22	580 55	1.369 05
59	35	18	»	112	»	»	»	»	12	»	54	46	96	9.407 89	»	»	5.607 71
16	3	»	»	19	»	»	»	»	19	»	»	»	15	1.320 85	7	118 »	352 98
297	32	»	»	329	»	»	»	»	25	»	76	228	177	3.148 95	29	320 »	4.395 39
19	13	»	»	32	»	»	»	»	32	»	»	»	32	5.625 80	32	874 25	1.316 44
121	44	»	»	165	»	»	»	»	21	»	92	52	137	13.815 05	8	183 70	5.900 03
17	7	»	»	24	»	»	»	»	22	»	»	2	24	1.340 40	18	172 29	507 87
51	12	»	»	63	»	»	»	»	35	»	6	22	27	1.507 85	1	10 41	720 93

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

1	2	NOMBRE TOTAL des jeunes pupilles libérés pendant l'année		ÂGÉS					10	INSTRUCTION religieuse.		INSTRUCTION PROFESSIONNELLE				RÉSULTATS de l'instruction professionnelle.						RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PLACEMENT										
		3	4	5	6	7	8	9		11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (suite).	CAUSE DE LA SORTIE	par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.	par grâce, engagement militaire ou mise en liberté provisoire.	de 12 ans et au-dessous.	de plus de 12 à 16 ans.	de plus de 16 à 18 ans.	de 18 à 20 ans.	de plus de 20 ans.	Récidivistes à leur entrée.	Ayant fait leur première communion.	N'ayant pas fait leur première communion.	Agricole.	Industriel.	Une autre profession.	Aucune profession.	Étant en état de gagner leur vie.	N'étant pas en état de gagner leur vie.	N'étant pas en état de gagner leur vie.	N'étant pas en état de gagner leur vie.	Restés dans l'établissement.	Rentrés dans leurs familles.	Confiés à des sociétés de patronage ou à des institutions d'assistance.	Engagés militaires et appelés sous les drapeaux.	Placés par les soins du directeur.	Comme ouvriers domestiques, agréés, ou à autre titre.	Ayant reçu des habillements à leur sortie.	Évaluation du montant des frais d'habillement.	Ayant reçu des secours de route.	Montant des sommes données pour secours de route.	Montant du pécule au moment de la libération.		
		fr. c.	fr. c.									fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Saint-Maurice	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt	32	»	»	3	25	4	2	27	5	27	4	1	»	32	»	»	»	»	29	»	1	2	32	2.456	»	2	51 20	1.765 24			
	Libération anticipée	»	185	»	5	138	42	»	11	156	29	174	7	4	»	185	»	»	»	18	»	9	158	140	7.868	»	»	»	»	2.879 75		
Val-d'Yèvre (Le)	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt	15	»	»	»	10	5	5	7	8	12	3	»	»	15	»	»	»	»	15	»	»	»	16	2.650 75	10	235 70	745 75				
	Libération anticipée	»	147	»	»	17	127	3	43	95	52	141	6	»	»	147	»	»	»	15	»	80	52	52	614 25	»	»	»	4.579 80			
TOTAUX.....		175	1.378	»	113	473	620	347	361	1.281	272	1.150	366	30	7	1.547	5	»	1	»	339	2	382	830	835	59.199 33	164	3.472 05	32.749 71			
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS																																
Bar-sur-Aube	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt	2	»	»	2	»	»	»	2	»	2	»	»	»	2	»	»	»	»	2	»	»	»	2	270	»	2	30 95	88 37			
	Libération anticipée	»	9	»	1	8	»	2	9	»	8	»	1	»	9	»	»	»	»	1	»	1	7	9	1.025	»	2	41 60	169 42			
Mettray	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt	9	»	»	3	3	3	4	9	»	7	2	»	»	8	1	»	»	»	9	»	»	»	9	1.350	»	9	108 70	971 94			
	Libération anticipée	»	56	»	6	37	13	16	56	»	42	12	2	»	55	1	»	»	»	6	»	26	24	47	7.040	»	»	»	7.849 92			
Sainte-Foy	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt	1	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	1	150	»	1	30	»	83 80		
	Libération anticipée	»	2	»	1	1	1	»	2	»	2	»	»	»	2	»	»	»	»	1	»	1	»	2	300	»	2	122 50	199 65			
Saint-Joseph	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt	1	»	»	»	1	»	»	1	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	1	225	»	1	10	»	150		
	Libération anticipée	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Garçons	Établissements privés	13	67	»	13	50	17	22	80	»	63	14	3	»	78	2	»	»	»	21	»	28	31	71	10.860	»	17	343 75	9.513 10			
	Établissements publics	175	1.378	»	113	473	620	347	361	1.281	272	1.150	366	30	7	1.547	5	»	1	»	339	2	382	830	835	59.199 33	164	3.472 05	32.749 71			
TOTAUX pour les garçons...		188	1.645	»	113	496	670	364	388	1.361	272	1.213	380	33	7	1.625	7	»	1	»	360	2	410	861	906	69.559 33	181	3.815 80	42.262 81			

ÉTABLISSEMENTS

AFFECTÉS AUX FILLES

ÉTABLISSEMENTS	CAUSE DE LA SORTIE	NOMBRE TOTAL des jeunes pupilles libérées pendant l'année		AGÉES					Récidivistes à leur entrée.	INSTRUCTION religieuse.		INSTRUCTION PROFESSIONNELLE				RÉSULTATS de l'instruction professionnelle			RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PLACEMENT										
		par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.	par grâce ou mise en liberté provisoire.	de 12 ans et au-dessous.	de plus de 12 à 16 ans.	de plus de 16 à 18 ans.	de plus de 18 à 20 ans.	de plus de 20 ans.		Ayant fait leur première communion.	N'ayant pas fait leur première communion.	Ayant appris un métier dans l'établissement	Agriculture.	Industriel.	Une autre profession.	Aucune profession.	Étant en état de gagner leur vie.	N'étant pas en état de gagner leur vie.	Restées dans l'établissement.	Retournées dans leurs familles.	Confondues à des sociétés de patronage ou à des institutions d'assistance.	Engagées milit. et appelées sous les drapeaux (pour mémoire et pour total).	Placées par les soins du directeur.	Ayant reçu des habillements à leur sortie.	Évaluation du montant des frais d'habillement.	Ayant reçu des secours de route.	Montant des sommes données pour secours de route.	Montant du pécule au moment de la libération.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS																													
Cadillac	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	23	»	»	1	6	6	10	4	22	1	1	»	22	»	19	1	»	3	»	19	4	»	»	23	2.033 33	12	310 38	1.119 58
	Libération anticipée.....	»	15	»	»	2	11	2	2	15	»	2	»	13	»	14	1	»	»	»	»	»	3	»	3	15	1.440 15	5	78 15
Clermont	Expiration du temps fixé, par le jugement ou l'arrêt.....	49	»	»	»	2	10	37	2	41	»	»	31	18	»	49	»	»	»	»	42	7	»	»	49	1.449 34	»	»	9.207 94
	Libération anticipée.....	»	57	»	»	3	29	25	»	51	6	»	36	21	»	57	»	»	»	»	55	2	»	»	29	1.171 19	»	»	7.881 30
Doullens	Expiration du temps fixé, par le jugement ou l'arrêt.....	24	»	»	15	8	1	»	1	18	6	10	»	14	»	24	»	»	»	»	10	2	»	12	»	»	»	»	853 67
	Libération anticipée.....	»	80	»	4	15	61	»	»	76	4	56	»	24	»	80	»	»	»	»	73	2	»	»	»	»	»	»	277 43
	TOTAUX	96	152	»	20	36	118	74	9	223	25	69	67	112	»	243	2	»	3	»	20	20	»	20	116	6.064 01	17	388 53	20.003 73
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS																													
Diaconesses	Expiration du temps fixé, par le jugement ou l'arrêt.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Libération anticipée.....	»	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	1	200	»	»	15 40

ÉTABLISSEMENTS

ÉTABLISSEMENTS	CAUSE DE LA SORTIE	NOMBRE TOTAL des jeunes pupilles libérées pendant l'année		AGÉES					Récidivistes à leur entrée	INSTRUCTION religieuse.	
		par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.	par grâce ou mise en liberté provisoire.	de 12 ans et au-dessous.	de plus de 12 à 16 ans.	de plus de 16 à 18 ans.	de plus de 18 à 20 ans.	de plus de 20 ans.		Ayant fait leur première communion.	N'ayant pas fait leur première communion.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (suite).											
Limoges.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	6	»	»	»	»	3	3	»	»	6
	Libération anticipée.....	»	1	»	»	»	1	»	»	»	1
Montpellier.....	Expiration du temps fixé, par le jugement ou l'arrêt.....	21	»	»	»	»	8	13	7	21	»
	Libération anticipée.....	»	6	»	»	»	5	»	»	»	6
Filles.....	Établissements privés.....	27	8	»	»	1	18	16	7	22	13
	Établissements publics.....	96	152	»	20	36	118	74	9	223	25
	TOTAUX pour les filles.....	123	160	»	20	37	136	90	16	245	38
	REPORTS des garçons.....	188	1.445	»	113	486	670	364	383	1.361	272
	TOTAUX GÉNÉRAUX pour les garçons et les filles.	311	1.605	»	133	523	806	454	399	1.606	310
		1.916			1.916				1.916		

AFFECTÉS AUX FILLES

INSTRUCTION PROFESSIONNELLE				RÉSULTATS de l'instruction professionnelle.				RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PLACEMENT											
Ayant appris un métier dans l'établissement.				N'étant pas en état de gagner leur vie				Restées dans l'établissement.	Retrécées dans leurs familles.	Confidées à des sociétés de patronage ou à des institutions d'assistance.	Engagées milit. et appelées sous les drapeaux (pour mémoire et pour total).	Placées par les soins du directeur. Comme ouvrières, domestiques, ou à un autre titre.	Ayant reçu des habillements à leur sortie.	Évaluation du montant des frais d'habillement.	Ayant reçu des secours de route.	Montant des sommes données pour secours de route.	Montant du pécule au moment de la libération.		
Agricole.	Industriel.	Une autre profession.	Aucune profession.	Étant en état de gagner leur vie.	par suite d'infirmités ou de mauvaisesanté.	par défaut d'instruction professionnelle.	par défaut d'intelligence.											26	27
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
»	»	6	»	6	»	»	»	»	6	»	»	»	6	1.185	»	6	325	»	122 50
»	»	1	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	65	»	»	»
4	16	1	»	21	»	»	»	»	20	1	»	»	21	3.289 45	21	366 60	813 85	»	
2	4	»	»	5	1	»	»	»	6	»	»	»	6	261	»	»	249 20	»	
6	20	9	»	34	1	»	»	»	33	1	»	1	34	4.935 45	28	756 60	1.200 95	»	
69	67	112	»	243	2	»	3	»	208	20	»	20	116	6.064 01	17	388 53	20.003 78	»	
75	87	121	»	277	3	»	3	»	241	21	»	21	150	10.999 46	45	1.145 13	21.204 73	»	
1.213	380	33	7	1.625	7	»	1	»	360	2	410	861	906	69.559 33	187	3.815 80	42.262 81	»	
1.288	467	154	7	1.902	10	»	4	»	601	23	410	882	1.056	80.558 79	226	4.960 93	63.467 54	»	
	1.916			1.916					1.916				1.916						

ÉTABLISSEMENTS
TABLEAU N° X. — État de

ÉTABLISSEMENTS	CATÉGORIES	ILLETTRÉS A LEUR ENTRÉE				
		AYANT APPRIS			ayant acquis l'instruction primaire complète.	demeurés illettrés.
		à lire.	à lire et à écrire.	à lire, à écrire et à calculer.		
1	2	3	4	5	6	7
GARÇONS						
Établissements publics.	Libérés par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt....	5	13	24	»	2
	Libérés par anticipation.....	21	45	86	»	5
	TOTAUX.....	26	58	110	»	7
Établissements privés.	Libérés par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt....	»	2	»	»	»
	Libérés par anticipation.....	»	6	3	»	»
	TOTAUX.....	»	8	3	»	»
TOTAUX pour les garçons (publics et privés).....		26	66	113	»	7
FILLES						
Établissements publics.	Libérées par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt...	6	16	13	»	5
	Libérées par anticipation.....	3	8	4	»	»
	TOTAUX.....	9	24	17	»	5
Établissements privés.	Libérées par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt..	2	3	4	»	1
	Libérées par anticipation.....	»	3	1	»	1
	TOTAUX.....	2	6	5	»	2
TOTAUX pour les filles (publics et privés).....		11	30	22	»	7
TOTAUX GÉNÉRAUX des garçons et des filles.....		37	96	135	»	14
		282				

D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE

l'instruction des libérés pendant l'année 1922.

SACHANT LIRE A LEUR ENTRÉE				SACHANT LIRE ET ÉCRIRE à leur entrée.			SACHANT lire, écrire et calculer à leur entrée.		POSSÉDANT à leur entrée l'instruction primaire ou une instruction supérieure		TOTAL
AYANT APPRIS		ayant acquis l'instruction primaire complète.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant appris à calculer.	ayant acquis l'instruction primaire complète.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant acquis l'instruction primaire complète.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	n'ayant pas fait de progrès.	
a écrire.	et à calculer.										
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
6	35	6	»	35	15	»	20	4	10	»	175
34	381	27	12	290	124	21	278	17	34	3	1.378
40	416	33	12	325	139	21	298	21	44	3	1.553
»	»	»	»	6	1	»	4	»	1	»	14
»	3	»	»	14	4	»	30	»	6	»	66
»	3	»	»	20	5	»	34	»	7	»	80
40	419	33	12	345	144	21	332	21	51	3	1.633
3	9	3	»	14	»	»	11	5	11	»	96
32	70	»	»	19	3	»	6	»	7	»	152
35	79	3	»	33	3	»	17	5	18	»	248
»	5	1	»	6	3	»	2	»	»	»	27
»	»	»	»	2	»	»	»	1	»	»	8
»	5	1	»	8	3	»	2	1	»	»	35
35	84	4	»	41	6	»	19	6	18	»	283
75	503	37	12	386	150	21	351	27	69	3	1.916
627				557			378		72		

TABLEAU UNIQUE

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PATRONAGES

RECEVANT DES PUPILLES (GARÇONS ET FILLES)

SUR LESQUELS

IL EST PAYÉ UN PRIX DE JOURNÉE PAR L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PATRONAGES

TABLEAU UNIQUE. Patronages de garçons et filles — Mouvement d'entrées et de sorties pendant l'année 1922, des patronages recevant des pupilles (garçons et jeunes filles) moyennant un prix de journée payé par l'Administration pénitentiaire. — Effectif au 31 décembre 1922. ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS ET AUX FILLES.

DÉSIGNATION et SIÈGE DES PATRONAGES 1	CATÉGORIES 2	POPULATION au 31 DÉCEMBRE 1921 sous la surveillance du patronage. 3	ENTRÉES			TOTAL des COLONNES 3 à 6 7	SORTIES							TOTAL des COLONNES 8 à 15 16	RESTE au 31 DÉCEMBRE 1922 sous la surveillance du patronage. 17	
			VENANT d'une maison d'arrêt. 4	VENANT d'un établis- sement d'éducation pénitentiaire 5	APRÈS séjour dans un hôpital. 6		Par EXPIRATION du temps de la correction 8	Par RÉVOCATION de la libération provisoire. 9	ENGAGÉS militaires ou partis avec leur classe. 10	TRANSFÉRÉS		ÉVADÉS 13	DÉCÉDÉS 14			SUICIDÉS 15
GARÇONS																
Patronage des jeunes détenus et libérés de la Seine (9, rue de Mézières, Paris, 6 ^e).	Venant d'une maison d'arrêt (art. 66.)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Venant d'un établissement d'éducation pénitentiaire (art. 66).....	2	»	2	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4
Patronage de l'enfance et de l'adolescence à Paris (379, rue de Vaugirard, 15 ^e).	Venant d'une maison d'arrêt (art. 66.)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Venant d'un établissement d'éducation pénitentiaire (art. 66).....	1	»	3	»	4	»	»	1	»	»	1	»	»	2	2
Patronage des prison- niers libérés protes- tants à Paris (36, rue Fessart, 19 ^e).	Venant d'une maison d'arrêt (art. 66.)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Venant d'un établissement d'éducation pénitentiaire (art. 66).....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX pour les garçons.....		3	»	5	»	8	»	»	1	»	»	1	»	»	2	6
FILLES																
Patronage de l'Œuvre des libérées de Saint-Lazare, à Paris (14, place Dauphine 1 ^{er}).	Venant d'une maison d'arrêt (art. 66.)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Venant d'un établissement d'éducation pénitentiaire (art. 66).....	1	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»
TOTAUX pour les filles.....		1	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»
TOTAUX pour les garçons.....		3	»	5	»	8	»	»	1	»	»	1	»	»	2	6
TOTAUX GÉNÉRAUX (Garçons et filles)		4	»	5	»	9	1	»	»	»	»	1	»	»	3	6

Nota. — Le patronage des détenues libérées et des pupilles de l'Administration pénitentiaire, le patronage de l'œuvre libératrice

et le patronage de l'œuvre du souvenir n'ont plus dans leurs asiles de pupilles de l'article 66, mais seulement des mineures